



Extrait du Paroisse ND de Grande Puissance de Lamballe

<http://paroisse-lamballe.catholique.fr/Lancement-de-la-campagne-du-denier>

# Campagne du denier 2017

- ACTUALITÉ -



Date de mise en ligne : jeudi 9 mars 2017

---

Copyright © Paroisse ND de Grande Puissance de Lamballe - Tous droits

réservés

---

## Qu'est-ce que le Denier ?

Créé par l'Eglise catholique en France après la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, le « denier du clergé » a été institué pour permettre le traitement des prêtres qui était jusqu'alors pris en charge par l'Etat qui ne peut plus subventionner les cultes. Cette collecte auprès des fidèles s'est ensuite appelée « denier du culte », terme encore souvent employé, avant de devenir en 1989 le « denier de l'Eglise », puis récemment le « Denier ». Dès 1906, évêques et prêtres font donc appel à la générosité des fidèles pour assurer leur vie matérielle à travers cette contribution volontaire qu'est le Denier.

## Pour un don de 100 Euros au Denier

61 Euros pour les salaires, la formation et les déplacements des prêtres et des laïcs en mission 18 Euros pour les charges et l'intendance ménagère des presbytères 18 Euros pour les charges sociales, retraites et maladie 2 Euros pour les frais de collecte 1 Euro pour la formation des séminaristes

## Objectif 2017 de la campagne

Rajeunir l'âge des donateurs en s'adressant aux 30-50 ans

Une enquête, initiée par la Conférence des Evêques de France en 2014, en partenariat avec l'agence de conseil en communication 2M Corporate, et la société d'études COMISIS, a permis de mettre en lumière plusieurs évolutions à apporter à la collecte du Denier. Un des objectifs prioritaires des prochaines campagnes du Denier vise à « centrer en priorité sur la 'conquête' d'une nouvelle cible de donateurs plus jeunes (30-50 ans) afin d'assurer le renouvellement d'une génération de donateurs plus âgés ». Concernant le Denier, les études indiquent que ce don n'est pas considéré comme « un don comme les autres ». Il n'est pas ressenti comme un appel à la générosité mais plutôt comme un signe d'appartenance ou de fidélité envers l'Église. Le Denier est donc vu comme une contribution volontaire et sans tarif. Chacun donne en fonction de ses possibilités.

## Le contexte costarmoricain

Dans les Côtes d'Armor, les dons effectués au Denier permettent de :

- financer le traitement des prêtres en activité et les petites retraites de ceux qui n'exercent plus,
- participer aux frais de formation des séminaristes, des prêtres et des laïcs,
- contribuer aux salaires des personnes qui mettent au service de la mission des compétences humaines, spirituelles ou techniques (secrétaires, laïcs en charge de la catéchèse, etc.),
- financer le fonctionnement et les services aux fidèles : maisons paroissiales, communication, frais courants, etc.

## Pour mémoire

## Campagne du denier 2017

---

En 2016, dans le diocèse de Saint-Brieuc, le Denier de l'Eglise a rapporté 2 059 319 Euros contre 2 027 347 Euros en 2015. En 2016, 14 872 personnes ont contribué au Denier dans les Côtes d'Armor, soit 50% des personnes pratiquantes du diocèse de Saint-Brieuc. En 2015, c'était 15 120 personnes qui avaient répondu à l'appel du diocèse.

*Voir aussi en ligne la vidéo humoristique des jeunes catholiques du Diocèse de Lyon*